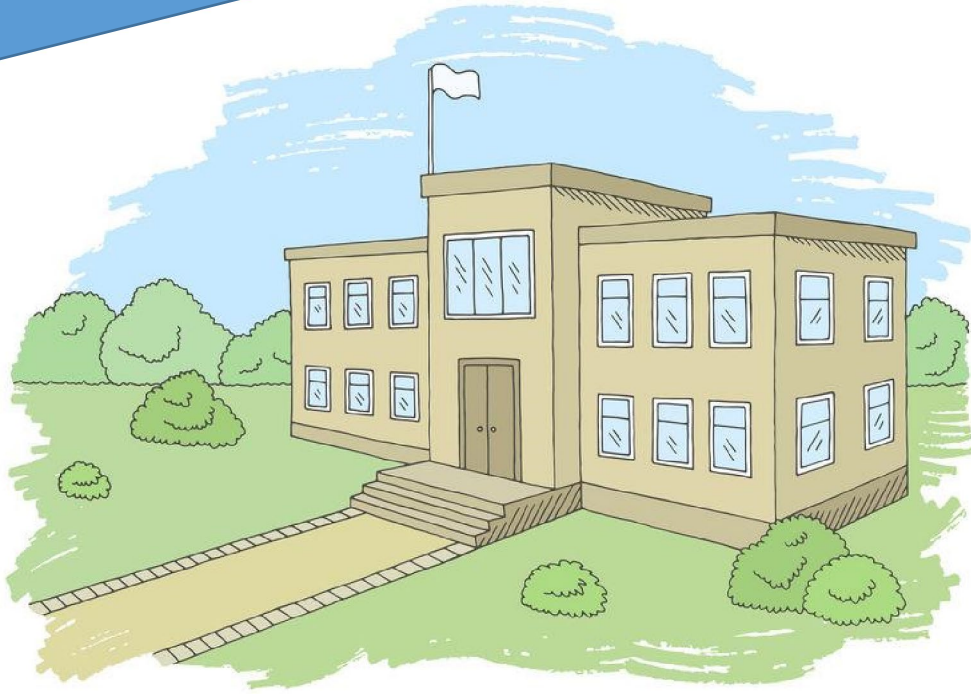


Planification de la reprise des activités régulières des écoles et du siège social

Version du 23 août 2022



Version officielle révisée le 23 août 2022.

Cette version peut, à tout moment, être révisée en fonction des directives du ministère de l'Éducation et de l'évaluation des risques pour la santé.



1440, 9^e Avenue Nord, Bureau 201, Regina (SK)
1 877 273-6661 • ecolefrancophone.com



Version révisée en date
du 23 août 2022

TABLE DES MATIÈRES

VERS LA REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES.....	3
LES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR AU CÉF	3
LES SYMPTÔMES DE LA COVID-19	5
LAVAGE DES MAINS	5
LA TOUX	6
NOUS CONTACTER	6

VERS LA REPRISE PROGRESSIVE DES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

- Les décisions visant le retour aux activités normales sont prises en fonction du critère de sécurité des personnes, dans la perspective de contenir et de limiter la propagation de la COVID-19.
- Le ministère de l'Éducation, le médecin en chef de la Saskatchewan ainsi que le gouvernement émettent des directives qui encadrent les décisions prises par le Conseil des écoles fransaskoises (CÉF).
- La responsabilité du CÉF est double :
 - ▶ Protéger ses élèves et le personnel en leur offrant un cadre de travail sécuritaire ; et,
 - ▶ Agir en citoyen responsable.

Trois règles principales guident la conduite des acteurs durant une pandémie. Ces règles sont indépendantes et appellent à la vigilance de chacun. Ces règles de gouvernance sont les suivantes :

- **La protection**

La première préoccupation est celle de la protection face à un risque. L'acteur doit se protéger, protéger les autres et encourager les autres à se protéger.

- **La solidarité**

La deuxième préoccupation touche la solidarité. En situation d'urgence, l'acteur porte assistance aux autres, demande de l'aide et, s'il y a lieu, encourage les autres à s'entraider dans la recherche du bien commun.

- **La responsabilité**

La troisième préoccupation concerne la responsabilité. En situation d'urgence, l'acteur poursuit ses activités ou prévoit le moyen d'y suppléer. Il s'informe sur l'état de la situation et sur les aspects qui le touchent. Il s'applique à observer les consignes et les avis qui le concernent. Les règles de gestion, telles que celles déterminées par les divers écrits de gestion, continuent de s'appliquer.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN VIGUEUR AU CÉF

Au fur et à mesure que le CÉF autorise l'accès à ses locaux, bureaux et écoles, des règles précises s'appliquent et chacun aura la responsabilité de les mettre en application.

La fréquentation de l'école est soumise au respect des présentes règles sanitaires visant à prévenir la propagation du virus. Elles sont revues régulièrement par le CÉF, en tenant compte de divers paramètres et surtout des recommandations de Santé Publique.

1. Dans le cas où un élève a un résultat positif à la COVID, il est recommandé qu'il demeure à la maison au cours des 5 journées suivant le test. Cependant, si un résultat de test réalisé avant la fin des 5 jours est négatif, l'élève reprend ses activités scolaires.
2. Le membre du personnel qui a un résultat positif à la COVID demeure aussi à la maison au cours des 5 journées suivant le test. Toutefois, si un résultat de test administré avant la fin des 5 jours est négatif, le membre du personnel reprend ses activités professionnelles.
3. Il est fortement recommandé qu'un élève ou un membre du personnel qui présente des symptômes s'apparentant à la COVID vérifiée, à l'aide d'un test de dépistage, s'il est atteint de la COVID.
4. Les tests de dépistage sont disponibles à l'école.
5. Il est recommandé à tous de se laver fréquemment les mains au cours de la journée.
6. Le port du masque à l'école est possible si la personne le désire. Voici comment porter un masque médical ou un couvre-visage :

Étape 1 : Lavez-vous les mains avant d'utiliser le masque.

D'abord, lavez-vous les mains pendant 20 secondes.

Étape 2 : Placez le masque sur votre nez et votre bouche en le prenant par les élastiques ou les cordons et attachez-le.

Ensuite, prenez le masque par les élastiques ou les cordons et placez-le sur votre nez et votre bouche, en l'attachant bien derrière la tête ou les oreilles.

Étape 3 : Ajustez-le au besoin.

Ajustez le masque sur le nez et sous le menton, en vous assurant de couvrir complètement votre nez et votre bouche, en ne laissant aucune ouverture. Puis, lavez-vous les mains à nouveau.

Étape 4 : Évitez de le toucher.

Lorsque vous portez un masque, évitez de le toucher ou de toucher votre visage. Lavez-vous les mains si vous le faites.

Étape 5 : Retirez-le à l'aide des cordons.

Lorsque vous n'avez plus besoin de porter le masque, retirez les élastiques ou les cordons sans toucher le devant du masque.

Étape 6 : Pliez le masque, placez-le dans un sac propre et lavez-vous les mains.

Repliez le masque sur lui-même puis placez-le dans un sac propre pour le laver à la maison. S'il s'agit d'un masque à usage unique, jetez-le à la poubelle. Lavez-vous les mains.

Étape 7 : Changez-le s'il est humide, sale ou endommagé.

Changez votre masque dès qu'il devient humide, sale ou endommagé.

Étape 8 : Ne laissez pas le masque pendre de votre cou ou de vos oreilles. Ne laissez jamais le masque pendre de votre cou ou de vos oreilles.

Étape 9 : Lavez vos mains après avoir utilisé le masque.

Et n'oubliez pas : il faut toujours se laver les mains après avoir utilisé un masque.

Et n'oubliez pas : il faut toujours se laver les mains après avoir utilisé un masque.

Lorsque vous portez un masque, vous protégez ceux qui vous entourent.

LES SYMPTÔMES DE LA COVID-19

- Les personnes infectées par la COVID-19 peuvent n'avoir que peu ou pas de symptômes. Vous ne savez peut-être pas que vous avez des symptômes de la COVID-19, car ils peuvent s'apparenter à ceux d'un rhume ou d'une grippe.
- Les symptômes incluent : la toux, la fièvre, des difficultés respiratoires, une pneumonie dans les deux poumons. Dans les cas graves, l'infection peut entraîner la mort.
- Les symptômes peuvent prendre plusieurs jours pour apparaître après l'exposition à la COVID-19. Des études récentes prouvent que le virus peut être transmis à d'autres personnes par une personne infectée qui ne présente pas de symptôme. Cela comprend les personnes qui :
 - ✦ ne présentent pas encore de symptôme (présymptomatiques) ;
 - ✦ ne présentent jamais de symptômes (asymptomatiques).
- Les experts savent que ce type de transmission se produit lorsque des personnes ont un contact étroit entre elles ou se trouvent dans un environnement physique de proximité, mais ils ignorent dans quelle mesure. C'est donc dire qu'il est extrêmement important de suivre les [mesures éprouvées de prévention](#).

LAVAGE DES MAINS

**ÉVITEZ LA PROPAGATION DE COVID-19.
LAVEZ VOS MAINS.**

- 1 Mouillez-vous les mains avec de l'eau tiède
- 2 Appliquez du savon
- 3 Pendant au moins 20 secondes, assurez-vous de laver :
- 4 Rincez-vous bien les mains
- 5 Séchez-vous bien les mains avec un essuie-tout
- 6 Fermez le robinet à l'aide d'un essuie-tout

la paume et le dos de chaque main entre vos doigts sous les ongles les pouces

1-833-784-4397 canada.ca/le-coronavirus phac.info.aspc@canada.ca

Agence de la santé publique du Canada Public Health Agency of Canada Canada

PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

DEMEUREZ À LA MAISON

NOUS CONTACTER



covid19@cefsk.ca



1.877.273.6662